Master

Biotechnologie pharmaceutique et thérapies innovantes

- + Formation initiale
- + En apprentissage (CFA Leem Apprentissage)
- + Formation continue
- + Co-habilitation avec l'Université Paris-Cité (UFR de Pharmacie)



GRADUATE SCHOOL

Health and Drug Sciences

Conditions d'admission

- +Étudiants en Pharmacie ayant validé le D.F.A.S.P.
- +Étudiants ayant validé le M1 « Biotechnologie pharmaceutique et thérapies innovantes » de la mention « Sciences du Médicaments » de l'Université Paris-Saclay, ou la 1ère année d'un autre master compatible avec la formation proposée (interface chimie-biologie, biotechnologie, biothérapie...)
- + Ingénieurs ou dernière année d'école d'ingénieur en biotechnologie, pour l'obtention d'un doublie diplôme
- // + Bon niveau d'anglais exigé

Modalités de candidatures

Vous devez impérativement déposer votre candidature sur le site internet de l'Université Paris-Saclay :

www.universite-paris-saclay.fr/formation/master

+choisir « Sciences du Médicament et des produits de santé » puis le M2 concerné pour candidater en ligne

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10 AVRIL 2023 (inclus)

Objectifs pédagogiques

Le M2 BPTI vous apporte les connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre la chaîne complète de la recherche, le développement et l'exploitation des produits biologiques à finalité thérapeutique, des médicaments biologiques et biotechnologiques (vaccins, protéines recombinantes dont les anticorps monoclonaux) et des médicaments de thérapie innovante.

Objectifs professionnels

Acquérir le savoir faire permettant de remplir les missions qui vous seront confiées dans le domaine des produits de santé issus des biotechnologies ou des nouvelles thérapies, dans les différents secteurs :

- + R&D, production : protéines thérapeutiques, anticorps monoclonaux, vaccins, vecteurs viraux,...
- + contrôle qualité, assurance qualité (GMP et GLP)
- + stratégies développement et affaires réglementaires,
- + innovations : thérapie génique et cellulaire
- ///// + Recherche clinique

Les structures d'insertion professionnelle sont nombreuses :

+ Industries pharmaceutiques:

Sanofi, Roche, Novartis, Stallergènes, Pierre Fabre, Servier, Boeringher, OSE immunotherapeutics, Sanofi-Pasteur

+ Start-up de biotechnologie:

Genosafe, Lysogene, Gensight Biologics ...

+ Etablissements publics et semi-publics :

INSERM, Généthon, EFS, CellForCure, LFB, ANSM, AGEPS, I- stem, unité de thérapie cellulaire, Yposkesi

+ Autres:

Voisin consulting, Cellectis, Biotherapy partners, Innoskel

Construction des parcours & organisation de la formation

- + Parcours professionnalisant en apprentissage, en partenariat avec le CFA Leem Apprentissage
- + Parcours de spécialisation à la Recherche (stage)
- + Alternance de l'apprentissage ou du stage avec les périodes de formation universitaire validé par 30 crédits ECTS
- ///// + Formation de 12 mois (de septembre à septembre)

Rythme de l'apprentissage

+ septembre > mai : 1 à 2 semaines de cours / 2 à 3 semaines en entreprise

+ juin > septembre : plein temps en entreprise

Modalités d'évaluation

Cours d'amphi, TD et TP, avec vidéo projection et travaux de groupes.

Le contrôle de connaissance repose, selon les matières, sur un examen écrit ou oral ou un contrôle continu.



PARCOURS	ECTS		
Bioprocédés et production de protéines thérapeutiques Responsables : I. Turbica et F. Fay	4		
+ Optimisation de vecteurs d'expression et de lignées cellulaires productrices			
+ Bioprocédés : production GMP, procédés de purification, formulation			
+ Stratégies d'amélioration des protéines thérapeutiques			
+ Applications : anticorps monoclonaux, allergènes recombinants, plantes et animaux			
transgéniques, facteurs de croissance			
Thérapie génique et vectorisation Responsables : F. Griscelli et D. Bonte	3		
+ Vectorisation et transfert de gènes			
+ Les applications cliniques de la thérapie génique			
+ Principes des essais cliniques			
+ Contrôle de qualité et sécurité virale			
+ Transgénèse animale et modèles animaux			
Thérapie cellulaire Responsable : A. Cras	3		
Notions fondamentales sur les différents types de cellules souches			
+ Cellules, tissus : préparation, amplification, cryoconservation et contrôle qualité			
Application de la thérapie cellulaire aux différents domaines			
Contrôle qualité Responsables : T. Tran et F. Fay	4		
Contrôle qualité des protéines recombinantes et des anticorps à visée thérapeutique			
Méthodes spécifiques d'analyse et de contrôle des acides nucléiques			
Statistiques et validation de méthodes			
Développement et enregistrement des médicaments biologiques et de thérapie innovante Responsable : A. Tibi	3		
Les spécificités techniques et réglementaires pour les médicaments d'origine biologique, ntégration des dimensions scientifiques et techniques et exigences réglementaires pour un développement optimisé			
Critères d'évaluation de la qualité pharmaceutique et biologique des médicaments biologique ou biotechnologiques, liens entre les attributs qualité du produit, la criticité des procédés et le profil de sécurité et d'efficacité			
Sécurité virale et qualification des sources biologiques, les vigilances sanitaires particulières			
Les biosimilaires			
Pharmacologie de sécurité – pré-requis avant une première administration chez l'Homme			
L'enregistrement des médicaments biologiques et biotechnologiques, stratégie réglementaire et suivi post-commercialisation			
/accins et Nouvelles Stratégies Vaccinales Responsable : O. Launay	3		
Principes généraux de vaccinologie : bases cellulaires et moléculaires, et méthodes d'évaluation de a réponse immunitaire			
Nouvelles technologies et stratégies vaccinales, adjuvants et nouvelles voies d'administration. Dispositifs médicaux.			
Développement d'un vaccin, pharmacovigilance, plan de gestion des risques			
Les outils de la qualité : management, validation et qualification Responsables : V. Boudy et S. Karolak	3		
Le concept de la qualité et les systèmes de gestion de la qualité, normes ISO 9000, audit qualité			
L'approche processus et le management des processus			
Les démarches (quality by design, essais cliniques) et référentiels applicables aux différentes etapes du cycle de vie d'un produit pharmaceutique			
Les outils de validation			
Culture de l'entreprise des biotechnologies Responsable : M. Taverna	3		
Environnement, organisation et fonctions au sein des entreprises			
▸ Initiation au marketing, gestion de projet			
Hnnovation, propriété industrielle et création d'entreprise			
JE AU CHOIX			
JE de spécialisation professionnelle et pratique Responsables : T. Tran et D.Bonte	4		
JE spécialisation à la recherche Responsables : E. Bianchini et E. Morel	4		



GRADUATE SCHOOL

Health and Drug Sciences

Informations pratiques

Responsables pédagogiques Pr Claire SMADJA

Dr Isabelle TURBICA

biotech-bpti.gs-heads@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat

Marjolaine FLAUNET - marjolaine.flaunet@universite-paris-saclay.fr 01 80 00 60 36

Lieux d'enseignement

Faculté de Pharmacie - Université Paris-Saclay - Orsay (91400) Faculté de Pharmacie - Université de Paris-Cité - Paris (75005) Hôpital Saint-Louis (75010)

DÉBUT DE LA FORMATION: septembre 2023

DURÉE DE LA FORMATION : 1 an

TAUX DE RÉUSSITE: 90%

	Étudiants de l'UE	Étudiants hors UE***	Apprentissage
Frais d'inscription universitaire	243€	243 €	0€
CVEC *	95 €	95 €	95 €
Total **	338€	338 €	95 €

Nb: formation continue: tarif sur devis



^{*}Contribution Vie Étudiante et de Campus

^{**} Total pour 1 année. Les étudiants en alternance sont acquittés des frais d'inscription universitaire mais doivent en revanche payer la CVEC.

^{***} Dans la continuité de la résolution votée à son Conseil d'Administration (CA) du 15 décembre 2020, l'Université Paris-Saclay entend développer une forte politique d'attractivité pour les étudiants nationaux, européens et extracommunautaires. Ainsi, pour l'année 2022-2023, les candidats admis concernés par le décret et l'arrêté relatifs aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur devront s'acquitter du même montant des droits d'inscription que les étudiants nationaux sans que ceux-ci aient à en faire explicitement la demande. Cette exonération partielle s'appliquera à toute la durée du cycle d'études, y compris en cas de redoublement.